

Dernier tronçon de la conduite devant assurer le transfert de l'eau dessalée vers la wilaya de Sidi Bel-Abbès

# 450 milliards pour de nouvelles canalisations entre Remchi et Sidi Abdelli

MIR MOHAMED

**L'**affectation d'une enveloppe financière de 450 milliards de centimes vient d'être notifiée récemment au secteur de l'hydraulique pour la pose de nouvelles canalisations devant compléter le système d'acheminement de l'eau de dessalement de la station de Honaïne vers la partie Ouest du territoire de la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

Selon Lattab Mohamed, directeur de l'hydraulique, qui en a fait l'annonce en marge de la dernière session de l'APW, le projet concerne un tronçon de 32 kilomètres linéaires devant relier la ville de Remchi au barrage de Sidi Abdelli. A partir de ce dernier point de jonction, le transfert de l'eau sera assuré normalement par la conduite principale déjà en place desservant la ville de Sidi Bel-Abbès et l'ensemble des localités situées sur le couloir.

Un avis d'appel d'offres sera lancé incessamment pour désigner l'entreprise en charge de la réalisation de ce projet sur un échéancier de 12 à 18

mois environ, y compris les moyens de stockage complémentaires dont un réservoir de 50.000 m<sup>3</sup> proposé à la tutelle, a souligné le même responsable en précisant que l'opération de transfert de de l'eau de mer dessalée à partir de la station de Honaïne, correspondant à une dotation moyenne de 100.000 m<sup>3</sup>/jour, permettra de dépasser les besoins en AEP de la population locale et envisager même l'utilisation des eaux du barrage de Sidi Abdelli à des fins d'irrigation agricole.

Outre le transfert de l'eau de dessalement, le même responsable ne manquera pas par la même occasion de donner d'autres précisions concernant l'avancement d'autres projets restructurants en cours de réalisation. Il s'agit notamment de ceux de « Chott El Gharbi d'abord touchant quelque trois wilayas (Naâma, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès) dont le lot confié à Cosider enregistre un taux de réalisation de 75 %... et qui va régler le problème d'AEP de tout la partie du sud de la wilaya, y compris les besoins en irrigation avec la création annoncée de quatre périmètres de 600 hectares chacun »,

de « Chot El Gharbi ensuite avec l'exploitation de nouveaux forages dans la wilaya d'El Bayadh mobilisant 25.000 m<sup>3</sup>/jour destinés à couvrir besoins des dairas de Telagh et Merine », « de Cheurfa enfin dont l'extension va permettre d'alimenter d'autres communes supplémentaires comme Zerouala et Tilmouni qui ont enregistré l'implantation de programmes importants de construction de logements ». Notre interlocuteur abordera avec nous l'état de réalisation d'autres projets encore dont celui de Belarbi qui sera « opérationnel avant la fin du mois prochain. »

Avec ces multiples apports d'eau et les programmes en cours visant le renforcement des moyens de stockage et de réhabilitation des réseaux AEP, soulignera M. Latab, la wilaya de Sidi Bel-Abbès sera en mesure de satisfaire aisément la totalité des besoins en eau potable de la population locale qui a tant souffert, ces dernières années, des effets pervers de la sécheresse sur l'état des ressources en eau souterraines et superficielles mobilisables à l'intérieur ou à l'extérieur de son territoire.

## TEBBOUNE À PROPOS DU MINARET DE LA GRANDE-MOSQUÉE D'ALGER «Sa hauteur ne pose aucun problème»

**L**e minaret de la Grande-Mosquée d'Alger ne pose aucun problème technique. Sa hauteur est de 270 mètres», a annoncé, hier, Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en marge de sa visite de travail.

Des plans et des explications sur la faisabilité de l'édifice, aussi haut soit-il sur un terrain argileux et marécageux, ont été fournis par les responsables du projet. «Toutes les dispositions techniques pour édifier un minaret de cette hauteur ont été prises.

Les gros œuvres du minaret ont été réalisées et le reste sera fait en charpente métallique», a préci-



Photo : Slimene S.A.

sé le ministre. La Grande-Mosquée d'Alger sera le troisième édifice religieux musulman au monde après les mosquées de Médine et La Mecque, en Arabie

saoudite. Elle est conçue pour accueillir 120.000 fidèles.

Le ministre a, par ailleurs, insisté avec les maîtres d'ouvrage, pour interdire toute utilisation de produits non fabriqués localement afin de réduire la facture des importations. Il a rappelé que le projet de la Grande-Mosquée d'Alger sera réceptionné dans les délais impartis, soit en septembre 2016.

La première étape concernera la livraison de la salle de prière début 2016. La cadence des travaux a augmenté depuis quelques mois. «Nos objectifs prennent forme progressivement», a-t-il affirmé.

■ Walid Souahi

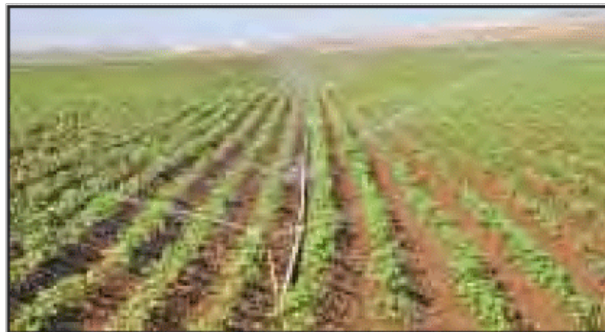
## BATNA

# 570 hectares de terres agricoles seront irriguées par le futur barrage de Bouzina

Le barrage de Bouzina, en réalisation dans la wilaya de Batna, permettra l'irrigation de 570 hectares de terres agricoles dans les communes de Tigherghar, Menaâ et Bouzina, a indiqué, jeudi dernier à l'APS, le directeur des ressources en eau, Abdelkrim Chebri.

Cet ouvrage hydraulique contribuera également au renforcement de l'alimentation en eau potable dans ces communes à vocation agricole, au moyen d'une capacité de pompage de 40 litres par seconde au bénéfice de chaque localité, a précisé ce responsable.

L'entrée en exploitation de ce barrage, prévue pour le début de 2018, permettra, selon M. Chebri, d'atténuer la pression exercée sur les eaux souterraines que l'on utilise abusivement pour l'irrigation, et d'améliorer les conditions de vie des populations, notamment dans la commune



de Tigherghar, où un important déficit en eau est enregistré.

La réalisation de l'ouvrage de retenue de Bouzina, lancée en janvier 2014, a été confiée à deux entreprises algérienne et turque, a encore fait savoir le directeur des ressources en eau, ajoutant que le barrage, d'une capacité de stockage de 18 millions de m<sup>3</sup>, a nécessité un investissement public de plus de 9 milliards de di-

nars. Par ailleurs, l'élaboration d'une étude technique pour la construction du barrage de Tabgart, prévu dans la commune de N'gaous, pour bénéficier à cette daïra, ainsi qu'à celles de Ras Layoun et Ouled Si Slimane, est «en voie de finalisation», le lancement des travaux étant prévu en 2016, a ajouté la même source.

La wilaya de Batna dispose actuellement du barrage de Koudiat Medouar, situé dans la commune de Timgad, d'une capacité de retenue de 74 millions m<sup>3</sup>.

Quelque 24.000 hectares de terres agricoles, réparties sur les périmètres d'Aïn Touta, de Chemora et de Ben Fedhala, seront irriguées par cet ouvrage, après le parachèvement du système de transfert depuis le barrage de Beni Haroun (Mila).



## Bouira

### Lancement des travaux d'une station de pompage à Aghbalou

**D**es travaux de réalisation d'une station de pompage sur les hauteurs de la commune d'Aghbalou, à l'extrême est du chef-lieu de la wilaya de Bouira, ont été lancés lors d'une visite des autorités locales dans cette région qui souffre de pénurie d'eau potable depuis plusieurs mois.

Cette station, dont le débit sera de 20 litres par secondes, sera réalisée pour un montant de 40 millions de dinars, afin d'ali-

menter la commune en eau potable à partir de l'ainsar averkane (source noire), a expliqué Ahmed Merri, responsable à la direction de l'hydraulique.

Selon les prévisions, les travaux de réalisation de cette station et d'une conduite d'un linéaire de 600 mètres devront prendre fin d'ici au début du mois de février prochain, a indiqué le même responsable. «Cela permettra d'alimenter les 22 000 habitants que compte

cette municipalité à partir de l'ainsar averkane», a-t-il estimé, précisant qu'une enveloppe financière de plus de 38 millions de dinars est consacrée à ce projet qui sera bâti sur un terrain qui est une propriété des citoyens de Takerbous, (chef-lieu de la commune d'Aghbalou).

Pour assurer une gestion rationnelle de l'eau et une alimentation équitable, des réservoirs de stockage seront réalisées dans la commune

d'Aghbalou, où la population souffre de crises récurrentes en matière d'eau potable, notamment en période estivale.

Au cours de cette visite, le wali a demandé au chef de daïra de M'chedallah, au maire d'Aghbalou et aux représentants de la société civile, d'organiser mercredi prochain une rencontre afin d'examiner ensemble les solutions et lever toute contrainte pouvant entraver ce projet.

**N.O./Agences**

# Installation du noyau fondateur de l'Académie des Sciences et des Technologies d'Algérie

*Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a installé, samedi à Alger, le noyau fondateur de l'Académie des sciences et des technologies d'Algérie (ASTA) qui a pour mission de concourir au développement des sciences et de leurs applications en Algérie.*

Cette institution est composée de 46 membres, dont 6 issus de la communauté algérienne établie à l'étranger sélectionnés par un jury international parmi 364 candidats universitaires représentant plusieurs spécialités des sciences et des technologies. En tant que plus haute autorité scientifique du pays, l'ASTA a pour mission de «concourir au développement des sciences et de leurs applications, de conseiller les autorités gouvernementales dans ce domaine vital et de servir d'in-

terface avec les instances scientifiques internationales», a souligné le ministre dans une allocution à cette occasion.

Il a ajouté que cette académie englobera 9 spécialités dont les mathématiques, la chimie, la physique, les sciences médicales et les technologies de l'information, notant que sa création a été motivée par le niveau de développement de l'activité scientifique atteint en Algérie. En plus du ministère de l'Enseignement supérieur, 11 départements ministériels ont

contribué à la création de cette institution, à savoir, les ministères de l'Industrie et des Mines, de l'Energie, de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, des Transports, de la Défense nationale, de l'Habitat, des Travaux publics, de l'Agriculture, des Ressources en eau, de la Santé et de la pêche.

Le ministre a fait savoir, par ailleurs, que la création d'une Académie de médecine et une autre dédiée aux arts et lettres est au stade de la réflexion.